

Extract of INSPÉ de l'académie de Versailles

<http://inspe-versailles.fr/Formation-de-formateurs-d-enseignants-2nd-degre>

Formation de formateurs d'enseignants 2nd degré

- Formations - Mention 4 - 1er champ - Formation de formateurs -

Publication date: vendredi 29 mai 2020

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

Mention : Pratiques et ingénierie de la formation

Parcours : Formation de formateurs d'enseignants 2nd degré

Université proposant la formation : Université Paris Saclay

Modalités de la formation : Présentiel et à distance pour quelques enseignements

- [Présentation](#)
- [Enseignements](#)
- [Admissions](#)
- [Partenariat](#)
- [Contacts](#)
- [Candidater](#)

Sous réserve d'accréditation

Présentation

L'objectif général du Master est de former des formateurs d'enseignants, des tuteurs pédagogiques, des conseillers, capables de concevoir, d'encadrer, d'animer, d'évaluer, des dispositifs de formation initiale (futurs enseignants/intervenants), des dispositifs de formation continue pour des publics adultes et déjà professionnels (intervenants, enseignants en milieu scolaire, enseignants dans le supérieur, etc.) et de mener des dispositifs collectifs et individuels d'accompagnement et de conseil en formation d'adultes.

Ce Master, Formation de formateurs d'enseignants, s'intègre directement en 2e année mais la formation se déroule sur 18 mois/2 ans afin d'être compatible avec le maintien de l'exercice professionnel à temps plein.

[>](IMG/pdf/maquette_meef_4-ffe-2nd-degre-2019-2020.pdf "Télécharger la maquette horaire de la formation")



Télécharger la maquette horaire de la formation

Organisation de la formation

Environ 100h de formation par an placées sur deux ½ journées :

- Vendredi après-midi de 14h à 17h
- Samedi matin de 9h à 12h

Des enseignements regroupés peuvent éventuellement se dérouler sur la 1ère semaine des vacances scolaires de la Toussaint ou sur 1 des 2 semaines des congés d'hiver.

Débouchés de la formation

- Accompagnement pédagogique : tuteur de terrain professionnel, tuteur universitaire
- Professeur formateur associé aux formations et aux dispositifs de professionnalisation dans le cadre des différents masters des INSPE
- Formateur académique en présentant la Certification CAFFA
- Fonction d'encadrement de formation dans l'enseignement et dans l'éducation
- Responsable de dispositifs de formations, concepteur et organisateur de programmes de formation d'adultes.

Programme du Master 2

Semestre 1

- UE 31 : Connaissance du métier d'enseignant : 36 h - 8 ECTS
- UE 32 : Connaissance du métier de formateur : 48h - 12 ECTS
- UE 33 : Initiation à la recherche : 18h - 10 ECTS

Semestre 2

- UE 41 : Enseigner, former et apprendre en milieu scolaire et universitaire : 36 h - 6 ECTS
- UE 42 : Connaissance du métier d'enseignant et de formateur : Expériences d'accompagnement et de formation + 50 h - 14 ECTS
- UE 43 : Méthodologie de la recherche = 24 h - 10 ECTS

Conditions d'admission

- Etre titulaire au moins d'un diplôme de niveau 1re année de Master ou d'un titre équivalent, ou d'un Master ou d'un titre équivalent, ou d'un CAPES/CAPEPS, ou d'une agrégation
- Faire valoir d'au moins 3 ans d'expériences professionnelles comme intervenant dans le milieu scolaire, dans le milieu universitaire, ou dans le champ de la formation.

Laboratoire(s) partenaire(s) de la formation

- Laboratoire « Complexité, innovation et activités motrices et sportives » (CIAMS) de l'Université Paris-Saclay
- Equipe Didactique des Sciences d'Orsay (DidaScO) du laboratoire « Etudes sur les sciences et techniques » de l'université Paris-Saclay.

[Gilles Uhrich](#)





Responsables de formation

[Laure Siery](#)

Secrétariat pédagogique

[Du 1er mai 2020 au 31 octobre 2020](#)

Pièces justificatives obligatoires

-  Curriculum vitae
-  Lettre de motivation
-  Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature
-  Attestation d'au moins 3 ans d'activités professionnelles comme intervenant dans le milieu scolaire ou universitaire

Pièces justificatives complémentaires

Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation)

Lieux de la formation